

Artemisia genipi

Artemisia genipi Weber, *Artemis.* : xvii (1775)

Genépi noir

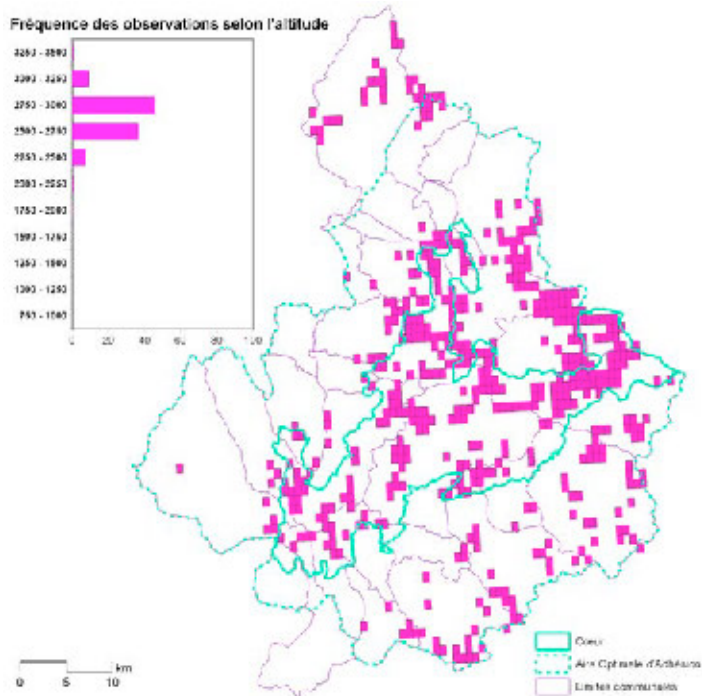
Assenzio genepi a spiga

Asteraceae

Chaméphyte

Alpien

Sans protection réglementaire - Directive habitats : annexe V - LRR : préoccupation mineure



© Parc national de la Vanoise - Louis Bantini

Éléments descriptifs

Voici une plante blanchâtre, tomenteuse et soyeuse, haute de 10 à 20 cm, aromatique ! C'est le Genépi noir dont le parfum subtil fait toute la renommée. Il se caractérise par des feuilles pétiolées et pennatiséquées au niveau des rosettes passant progressivement à des feuilles sessiles et indivises près de l'inflorescence. Celle-ci est un épi ou une grappe d'abord plus ou moins recourbé, lâche vers la base et plus dense vers le sommet. Les petits capitules globuleux se composent de dix à quinze fleurs jaunes glabres ou à poils très épars. Le bord membraneux noirâtre des bractées lui vaut son nom de Genépi noir. Des confusions sont possibles avec *Artemisia umbelliformis*, au port plus droit, aux capitules espacés qui confèrent à l'inflorescence une allure plus grêle et aux corolles velues. Quant à *Artemisia eriantha* dont la présence en Savoie reste à confirmer, il est plus robuste et surtout chaque capitule possède au moins vingt-cinq fleurs nettement velues dans le haut.

Écologie et habitats

Moraines, éboulis, rochers calcaires comme siliceux, voire pelouses rocailleuses, sans préférence marquée pour l'exposition, constituent l'habitat d'*Artemisia genipi* aux étages subalpin supérieur et surtout alpin. Il a été observé à Bessans jusqu'à plus de 3500 m d'altitude ! En Vanoise, le Genépi noir partage ces substrats, pauvres en matières nutritives, avec d'autres genépis, des androsaces, comme *Androsace helvetica* ou *Androsace pubescens*, ou encore *Saxifraga muscoides*, *Campanula cenisia*, *Achillea nana*...

Distribution

Endémique alpine, cette espèce est présente sur l'ensemble du massif de la Slovénie à la France. Elle est recensée dans tous les départements alpins français de la Haute-Savoie aux Alpes-Maritimes. Les populations savoyardes sont localisées essentiellement en Vanoise ; elles sont réparties sur l'ensemble du territoire tant dans le cœur que dans l'aire optimale d'adhésion.

Menaces et préservation

Espèce bien implantée en Vanoise, le Genépi noir peut souffrir de cueillettes excessives, malgré son écologie qui le cantonne le plus souvent à des milieux assez peu accessibles, à des altitudes élevées. La plante s'arrache très facilement et il arrive que des stations soient décimées par un seul ramasseur, alors qu'une coupe propre et raisonnée, en dehors des territoires où toute cueillette est interdite, permettrait à cette plante vivace de perdurer. Dans certains départements, la quantité de brins autorisés à la cueillette est limitée. Cette réglementation est à l'étude sur le département de la Savoie.

Depuis longtemps utilisée en infusion contre les coups de froid, cette plante est toujours très convoitée par les amateurs de liqueurs.